

Avis de consultation N° 08/Bâtiments 2021
CONTROLE TECHNIQUE DU PROJET DE REHABILITATION
DE LA COUR DE CASSATION

Le Ministère de la Justice se propose de designer un contrôleur technique pour le contrôle des études et travaux du Projet de Réhabilitation de la Cour de Cassation.

La participation à cette consultation sera uniquement à travers le système d'achat public en ligne « TUNEPS ». – www.tuneeps.tn –

A cet effet, les bureaux de contrôle de catégorie A agréés (une copie de l'agrément doit être présenté dans l'offre) par le Ministère de l'équipement et de l'habitat et l'aménagement du Territoire intéressés par cet avis sont invités à retirer gratuitement le dossier afférent à cette consultation via le système d'achat public en ligne « TUNEPS ». – www.tuneeps.tn –

Le dossier de la consultation doit parvenir obligatoirement en ligne via « TUNEPS » au plus tard le 31 Mai 2021. à 10h00 du matin, et par conséquent toute offre parvenue par tout autre mode d'envoi sera rejetée.

Le dernier délai de remise des dossiers est fixé pour le 31 Mai 2021 à 10h00, le cachet du bureau d'ordre de la Direction Générale des Services Communs faisant foi.

L'ouverture des offres ne sera pas publique, elle sera effectuée le 31 Mai 2021 à 11h00 au siège de la Direction Générale des Services Communs.

Tunis le 18 MAI 2021



Architecte Général
Directrice Bâtiments
TAFNOUTI Monia

18/05